

N°7

Décembre 2019

LA GACILLY, au naturel



La gestion différenciée

Argent de poche

Bloc - Notes

Vos rendez-vous

le fil de l'Actu





2

EDITO



3-6

RETROSPECTIVES



7-10

AMENAGEMENTS-TRAVAUX



11-14

REALISATIONS



15-24

DOSSIER : GESTION DES ESPACES



25

ARGENT DE POCHE



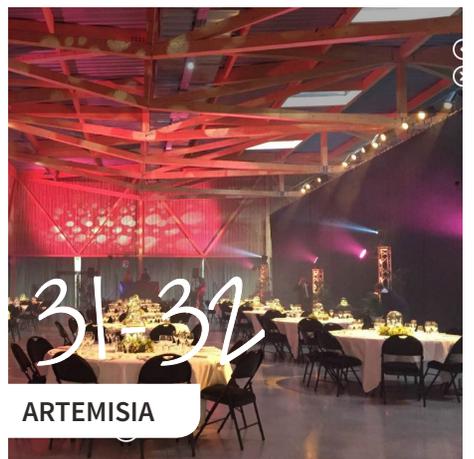
26-28

SCOLAIRE



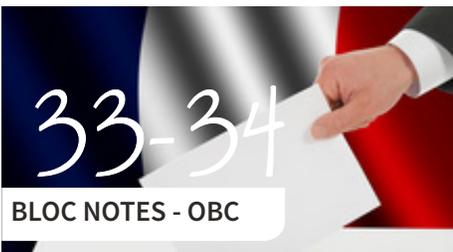
29-30

SOLIDARITE



31-31

ARTEMISIA



33-34

BLOC NOTES - OBC



35-36

AGENDA

LES NUMEROS UTILES

Mairie La Gacilly : 02.99.08.10.18

Services Techniques et urbanisme :
02.99.70.51.90

MAIRIES ANNEXES

Glénac : 02.99.08.13.65

La Chapelle Gaceline : 02.99.08.12.80

De l'Oust à Brocéliande communauté :
02.97.75.01.02

Hôpital Redon : 02.99.71.71.71

Gendarmerie : 17

Pompiers : 18 ou 112

SAMU : 15 ou 112

*"La Biodiversité nous concerne
au premier chef,
car la biodiversité c'est nous,
nous et tout ce qui vit sur terre."*



Hubert Reeves
Astrophysicien et écologiste
franco-québécois



Une fusion réussie !

Depuis trois ans, notre nouvelle commune se construit tous les jours. Et même si tout n'est pas parfait et c'est légitime, nous pouvons dire que le **pari est réussi**. Sous le contrôle du Maire Jacques Rocher, **les 46 conseillers municipaux ont fait preuve d'écoute**, de construction et de respect les uns envers les autres. **Le personnel a mis tous les moyens pour s'adapter à la situation** et ce n'est pas toujours simple. En effet, souvent l'incompréhension est présente.

Jacques, Fabrice et moi-même, nous remercions, chaleureusement tous ces acteurs. Ceci n'a pas empêché, et bien au contraire, de mener les dossiers et d'être en **étroite collaboration avec les associations**. Les sportifs vont disposer d'une **belle salle des sports entièrement rénovée**, d'un **terrain de football refait à neuf** avec la piste autour qui est utilisée principalement par les scolaires.

Le **nettoyage du terrain de tennis à La Chapelle a permis le retour des jeunes du territoire** et l'**aménagement de la carrière** donne la possibilité d'exercer de **nouvelles activités équestres comme le horse ball**.

Le **lotissement du Héron de Glénac** se termine et les lots sont déjà proposés à la vente. À La Gacilly, la rue des Chardonnerets va faire peau neuve en cette fin d'année.

À La Chapelle Gaceline, la rue de l'école s'est dotée du réseau d'assainissement collectif et les conduites d'eau potable ont été renouvelées.

Sur la rue du Rahun les travaux d'enfouissement des réseaux d'électricité et téléphonique sont terminés. Les travaux d'aménagement de cette rue et de la rue principale, Yves Rocher seront entièrement finis à la fin du mois de mai 2020.

Au niveau de La rue de l'Aff et du site de la Fabrique, une étude est en cours pour **réaliser le contournement du centre-ville** en arrivant de Glénac, et **ainsi permettre un meilleur accueil des touristes et une meilleure circulation au niveau des commerces**.

Comme vous avez pu le constater encore cette année, **l'économie se porte bien**, la présence touristique est aussi forte que l'année dernière. Le festival photo séduit toujours autant de visiteurs. C'est une vraie chance pour la commune !

Une **passé à poisson va être réalisée** dans les prochains mois. Nous devons également revoir le cheminement du sentier piéton, et poursuivre l'étude du Plan local d'urbanisme (PLU).

Les associations sont très actives, et l'entraide entre elles facilite l'organisation de grosses manifestations. Nous encourageons les bénévoles à poursuivre dans cette voie, **félicitations à toutes les associations !** Chacune quelque soit sa taille, ses événements et sa diversité apporte de l'intérêt aux concitoyens.

Nous souhaitons être proche de vous, avec ce bulletin, mais également avec l'application et les 4 panneaux lumineux récemment mis en place.

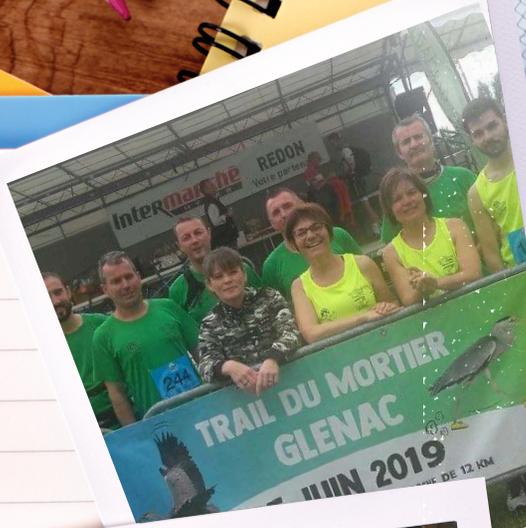
La fin du mois d'août a été terrible pour l'ensemble du conseil municipal, le départ soudain de notre ami Philippe Lainé, nous a touché. Nous pensons énormément à sa femme et ses enfants ainsi qu'à l'ensemble de sa famille.

Cordialement
Pierrick Lelièvre

Maire délégué de La Chapelle Gaceline



La Gacilienne
Mai 2019 - Comité des fêtes



Courses cyclistes -
Vélo club gacilly



Elan gacilien
juin 2019
US Cyclisme de La Gacilly



Forum des associations
Septembre 2019

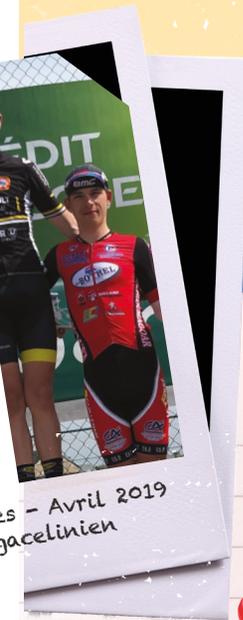
Trail du Mortier
Juin 2019
St Léon Glénac



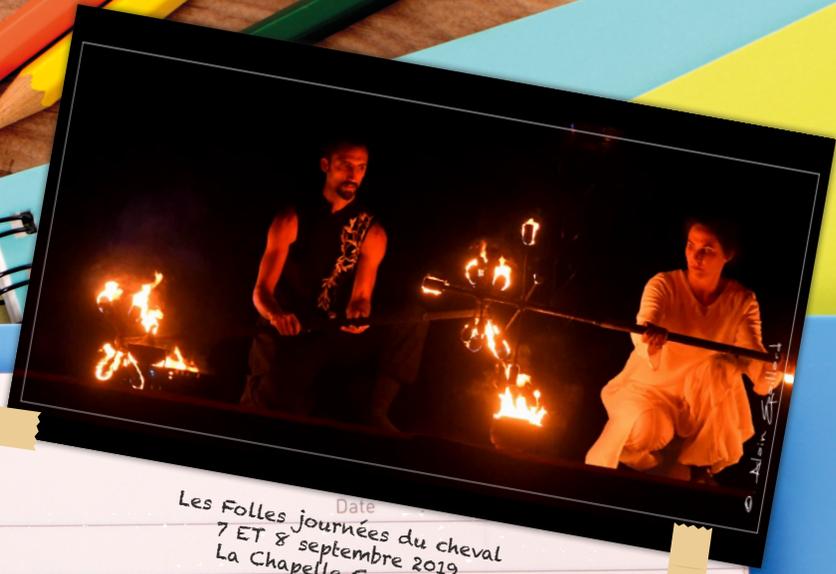
Fête des fleurs - juin 2019 -
Comité des fêtes de La Gacilly



A dimanche sur le Canal - Août 2019
La Main fraternelle



es - Avril 2019
gacelinien



Date
Les Folles journées du cheval
7 ET 8 septembre 2019
La Chapelle Gaceline



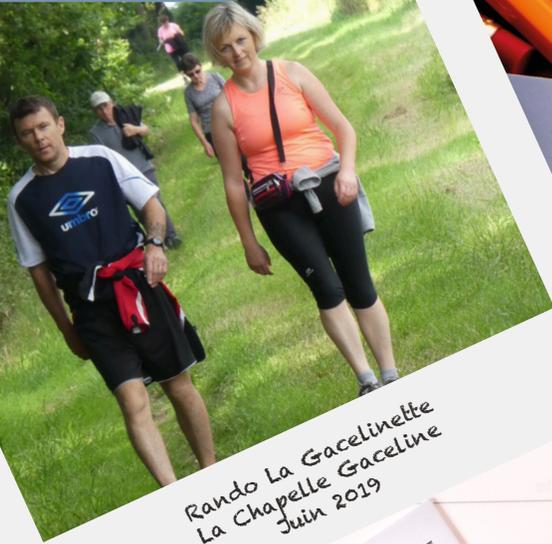
A dimanche sur Le Canal
Août 2019 - La Main fraternelle



Championnats de France
Motoclub de Glénac
Mars 2019



Journée des pompiers du Morbihan
Juin 2019



Rando La Gacelinette
La Chapelle Gaceline
Juin 2019



Fête nationale
14 juillet
Comité des fêtes



Sortie du club de canoë-Kayak
de La Gacilly



Les Lebrun sont au jardin
Compagnie Tetrofort

Festival des Arts de rue
Mai 2019



Troïka
Les Amis du théâtre équestre
Saison 2019



Festival photo Juin à septembre 2019 - La Gacilly



ationale
illet 2019
êtes juillet 2019



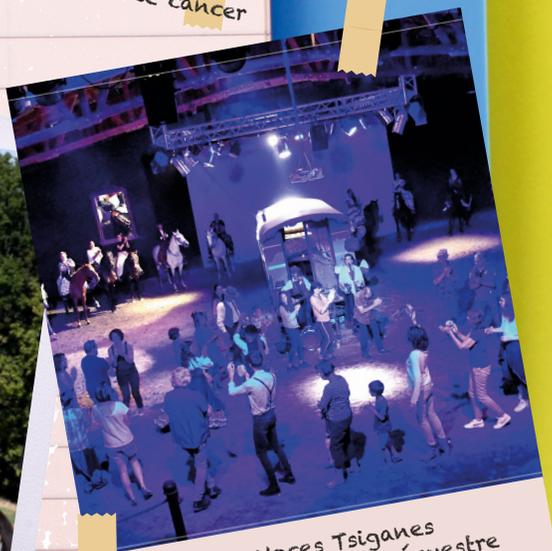
Exposition - vente au profit de la recherche contre le cancer
Date
Graffiti- Mai 2019



Les Folles journées du cheval
7 & 8 septembre 2019



La Chapelle Gaceline



Les Noces Tsiganes
Les Amis du théâtre équestre
Saison 2019



Festival des Arts de rue
Mai 2019

Bienvenue à La Gacilly

La commune propose à la vente des terrains libres de constructeur, viabilisés
(eau, électricité, téléphone et assainissement collectif)



La Gacilly
ART, NATURE, BEAUTÉ EN MORBIHAN

Devenez propriétaire
Au coeur de la nature

Terrains viabilisés
de 505 à 900 m²

29 € / m² TTC
contact Mairie
02.99.70.51.90

Lotissement du Héron
Glénac



La Gacilly "Au Coteau des Landes"
ART, NATURE, BEAUTÉ EN MORBIHAN

DEVENEZ **PROPRIÉTAIRE**

AU COEUR DE LA **NATURE**

39€ / m² TTC

Terrains viabilisés
De 461 à 994 m²

Contact Mairie : 02 99 08 10 18

La commune investit dans des équipements de qualité

Les tribunes et les vestiaires



Le terrain central de football



La commune nouvelle de La Gacilly, dispose de **10 terrains de football répartis sur 4 sites**. Sur le site du complexe sportif de La Gacilly et notamment sur le terrain A dit terrain d'honneur.

Des travaux sont en cours de réalisation pour le remettre aux normes de la **catégorie 5**.

Le club de football de La Gacilly **évolue actuellement en Régional 3**, anciennement DHR, et **visé au maximum la Régional 1**, ancienne Division d'Honneur.

Les travaux consistent à :

- la dépose :
 - des équipements sportifs, de la main courante
- scalpage du couvert végétal et à son évacuation
- reprofilage du terrain suivant les normes en vigueur
- l'amendement physique et chimique de la terre végétale
- contrôle du nivellement par un laboratoire agréé
- la réalisation :
 - d'un réseau de drainage renforcé
 - d'un système d'arrosage intégré
 - d'une station de pompage adaptée
- la mise en place de bordures en périphérie du terrain
- l'engazonnement en ray-grass Anglais haut de gamme semences spéciales sol sportif
- la fourniture et la pose :
 - des équipements sportifs
 - d'une main courante avec remplissage
 - de repères type « PLIFIX »
- la remise en état de la piste, nivellement et rechargement
- la première tonte
 - le sur semis et fertilisation de démarrage
- suivi technique du terrain jusqu'à la mise en service
- l'implantation du terrain, à la mise en place

FIN DES TRAVAUX
printemps 2020

COÛT DES TRAVAUX*
204 000€

*Prévisionnel HT

La carrière pour chevaux à La Chapelle Gaceline



COÛT DES TRAVAUX
PRÉVISIONNEL HT

33 800€

Depuis 2014, ce projet est en réflexion car une carrière était nécessaire pour l'organisation de la fête du cheval. L'absence de terrain adapté aux chevaux limitait les activités. Une carrière s'imposait. De plus cela permet de proposer aux propriétaires de chevaux d'autres activités ; des buts pour horse-ball sont d'ailleurs installés pour les équipes locales. Son emplacement est idéal car, il est situé sur l'ancien terrain d'entraînement avec éclairage. Dans le cadre du PLU, nous sommes dans la démarche de construire à proximité un lotissement avec emplacement prévu pour des boxes. Pour les propriétaires, l'offre sera ainsi complète avec la carrière pour pouvoir "travailler" les chevaux toute l'année. Cette structure sera mise à disposition de tous les pratiquants, à chacun de respecter les lieux.

La salle des sports



COÛT DES TRAVAUX
PRÉVISIONNEL HT

535 400€



2^{ème} tranche de rénovation du gymnase de La Gacilly

Ces travaux consistent à agrandir et à rénover l'actuelle salle de danse et de tennis de table, trois salles de rangement seront créées et un parquet de danse sera posé sur une surface de 190 mètres carrés. De plus, l'ensemble du bâtiment sera isolé par l'intérieur et le chauffage sera installé dans la salle.

L'ensemble de ces travaux se déroulera de juillet à Décembre 2019.



Le stade Aillet



En 2019, les 4 panneaux de basket ont été remplacés et la piste rénovée.
Des toilettes sont également mises à dispositions pour les usagers.

Salle de Tennis



130 000€ / an allouées aux associations

Accès gratuit au gymnase

Accès gratuit aux panneaux lumineux ainsi qu'aux autres supports de communication

> Pour toute demande : communication@lagacilly.fr

Une ville plus belle, plus pratique

La voirie

Se déplacer dans des rues parfaitement sécurisées et en bon état : c'est l'objectif des travaux de voirie, qui doivent permettre le déplacement de tous les usagers, du piéton à l'automobiliste, du matériel agricole à la voiture sans permis en passant par le poids lourd, en intégrant les personnes à mobilité réduite (*poussette, etc...*), dans le respect de chacun.

Chaque année, la mairie investit près de 500 000 € pour requalifier, entretenir et sécuriser la voirie du territoire. Retour en images sur une partie des réalisations.



La commune s'efforce de ne pas intervenir partout à la fois pour ne pas interrompre les flux de circulation. Ses interventions sont réparties sur l'ensemble du territoire afin qu'aucune partie de la commune ne se trouve laissée pour compte.



Rond point route de St Martin sur Route



Réfection pont

Lorsque des travaux de voirie débutent à La Gacilly, il faut savoir qu'un **long processus de décision a eu lieu en amont** : chaque année, lors des budgets, des programmes pluriannuels d'investissement sont votés.

Ces derniers prennent en compte des diagnostics réseau, l'état des revêtements et la hiérarchie dans le niveau de voirie...

Tous les concessionnaires (*électricité, gaz, eau, télécommunications...*) confrontent leurs programmes pour l'année N+1 et permettent de lancer des travaux dits « d'opportunité » des travaux d'eaux pluviales ou usées comme lors de l'installation de fourreaux pour la fibre optique, à moindre coût.

Étude de l'aménagement, chiffrage précis (*comptage de vitesse, stationnement, circulation...*).

Concertation avec les riverains, dans le cas de travaux modifiant leur environnement (*ce qui touche au stationnement, à l'emprise des trottoirs, à la modification des carrefours...*). Des courriers de présentation et de suivi des travaux sont envoyés, rencontres avec les commerçants, panneaux d'information, visites de chantier, etc.



Nous avons effectué des travaux de réfection de voirie afin de sécuriser l'ensemble des usagers en leur offrant un cadre de vie agréable.



Route de Sixt

Les réseaux

Rénovation de l'éclairage public

La Ville de La Gacilly s'est engagée dans un programme de rénovation et d'amélioration des installations d'éclairage public, destiné à réduire le taux de vétusté et à diminuer leur consommation d'électricité et leur impact visuel (*enfouissement des réseaux*)



Eclairage Gralia



Eclairage La Glouzie

Les réseaux d'eaux : potable et usée

Il est aujourd'hui indispensable de moderniser les réseaux d'eaux usées et d'eau potable de la commune, car nous constatons des fuites sur certaines canalisations et systèmes d'évacuations vétustes.



Réseaux d'eaux usées et potable rue de l'école La Chapelle Gaceline

À la fois économique, sanitaire et environnementale, la question de l'assainissement et de la qualité de l'eau est cruciale.



Eaux usées rue du Stade La Gacilly



Eau potable rue des Chardonnerets



Raccordement réseaux eaux usées La Chapelle à La Gacilly.



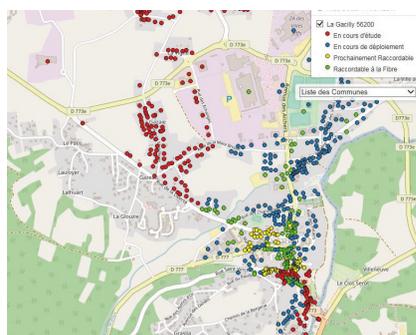
Eau potable rue Yves Rocher - La Chapelle Gaceline

LA FIBRE

Votre logement est-il raccordable à la fibre optique ?

La première étape consiste à vérifier si le logement / local est raccordable à la fibre optique grâce au service disponible à l'adresse suivante :

<http://www.thdbretagne.bzh/pratique/cartographie/>



En 2017, la fibre optique arrive à La Gacilly.

Les bâtiments communaux

La commune possède 98 bâtiments qui doivent, pour remplir correctement leurs missions, faire l'objet d'un suivi attentif par des entretiens réguliers importants et de nombreuses visites de sécurité.

Ce suivi réalisé avec le service technique détermine les réparations à effectuer ou peut conduire à la mise en route de grands travaux, après avis de la commission.

Voici les principaux chantiers des mois passés..

Les églises



La Mairie

Après



Avant



Le Centre culturel Artémisia



Le mobilier urbain



La salle Saint Léon



Le patrimoine



Pont de Galny



Chapelle St Jugon



Chapelle Glénac

Logements, locaux professionnels



Avant

Après



Actions avec la population



Journées éco-citoyenne



Une naissance - un arbre



Concerts, animations



Forum des associations

L'arrêt de l'usage des produits phytosanitaires

La commune : une zone à fort risque de pollution pour l'eau

Guide des bonnes pratiques d'entretien des espaces publics



LES COMMUNES ET LA POLLUTION DE L'EAU PAR LES PRODUITS PHYTOSANITAIRES

Devant la dégradation progressive de la ressource en eau, la prévention des pollutions devient un enjeu majeur qui concerne à la fois la santé publique et la protection de l'environnement.

A La commune : une zone à fort risque de pollution pour l'eau

La plupart des travaux concernant des terres agricoles indiquent des transferts de produits phytosanitaires vers les rivières de l'ordre de 0,1 à 1% de la quantité appliquée. Sur des surfaces urbaines dures imperméabilisées, **les transferts sont 40 à 50 fois supérieurs** (source CORPEP Bretagne) → cela signifie qu'avec 4 ou 5 kg de produits appliqués en ville, le risque de pollution est le même qu'avec 200 kg de produits appliqués sur des parcelles agricoles.

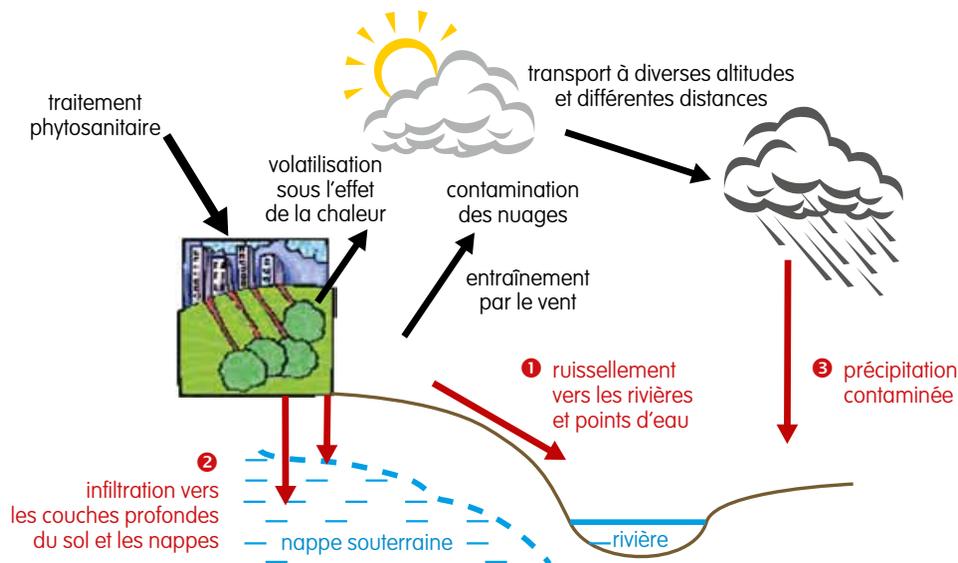
Cela s'explique par le fait qu'en zone non agricole :

- le risque de ruissellement est important dès 1 à 2 mm de pluie,
- il y a peu de fixation des molécules et guère de dégradation,
- les sols sont tassés, compactés et donc il y a peu d'infiltration,
- les zones urbaines sont souvent proches d'un point d'eau ou connectées directement au réseau d'évacuation des eaux pluviales,

d'où un transfert rapide sans dégradation préalable.



De plus, les voies de contamination des eaux par les produits phytosanitaires sont multiples :



B Un seuil de potabilité très bas

La norme européenne en vigueur pour l'eau potable est fixée à 0,1 µg/l (microgramme par litre) par substance active (et à 0,5 µg/l pour l'ensemble des substances analysées). Cela signifie qu'1 gramme de substance active suffit pour polluer un cours d'eau d'1 mètre de large et 1 mètre de profondeur sur 10 kilomètres.

Attention ! les stations d'épuration ne sont généralement pas conçues pour traiter la pollution par les pesticides. La mise en place de moyens supplémentaires entraîne donc une augmentation des coûts de production d'eau potable.

La gestion différenciée : l'alternative

Les méthodes alternatives à la chimie

Il existe des méthodes alternatives :

- végétales (paillage)
- mécaniques (arrachage manuel, éco-paturage)
- thermiques
- biologiques

Des aménagements de voirie peuvent être utiles comme :

- la réfection des joints de murs
- la végétalisation
- le fleurissement pied de murs
- l'engazonnement des trottoirs
- un choix adapté des revêtements
- la minéralisation des pieds de bancs, tables, poubelles



LA RÉGLEMENTATION

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la Loi Labbé interdit dorénavant l'utilisation des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces publics. Cette interdiction a été élargie aux particuliers depuis le 1^{er} janvier 2019. Les jardiniers amateurs ne peuvent désormais plus utiliser ni détenir de produits phytosanitaires (sauf ceux de biocontrôle, à faible risque et autorisés en agriculture biologique).

Afin d'optimiser leurs interventions de désherbage, les services techniques sont dans une recherche quotidienne de nouvelles méthodes alternatives qui pourraient être mises en place sur les espaces. Toute la difficulté étant de trouver des outils à la fois respectueux de l'environnement et moins consommateurs de temps.

La gestion différenciée : Qu'est-ce que c'est ?

MISE EN PLACE SUR LE TERRITOIRE Inventaire des différentes zones

La gestion différenciée des espaces verts consiste à adapter l'entretien des espaces en fonction de leur nature, de leur situation et de leur usage.

Elle permet de prendre conscience que biodiversité et entretien ne sont pas incompatibles et que sécurité et aspect esthétique ne sont pas synonymes d'éradication de la biodiversité.

Elle permet de mieux répartir les ressources d'entretien des espaces verts au profit d'un triple avantage :

Écologique : des actions favorables à la biodiversité, respectueuses de l'environnement et de la santé

Économique : réduction de la consommation d'eau et de produits chimiques, réduction des surfaces tondues régulièrement

Social : aménagements adaptés à l'utilisation par les habitants

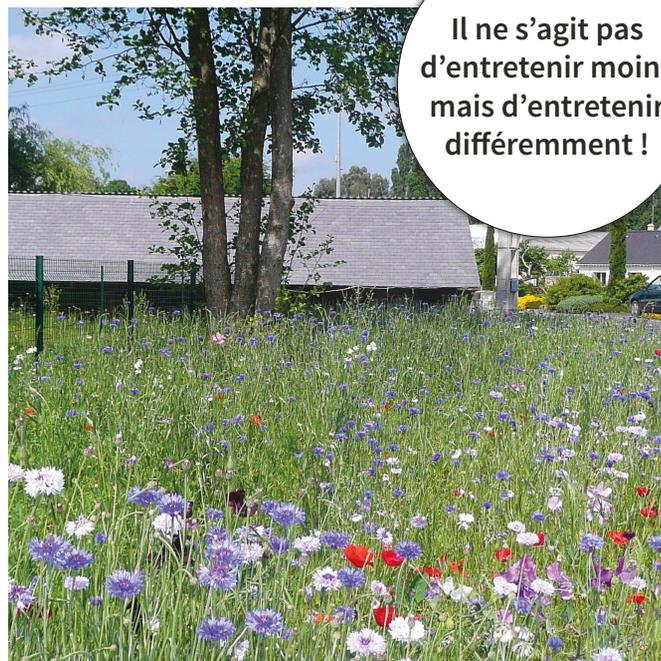
Comparée à la gestion classique uniforme, la gestion différenciée utilise en général :

- moins de pesticides
- moins de plantes annuelles (et plus de vivaces)
- plus de plantes locales (et moins d'exotiques)
- des tontes moins fréquentes

Tous les espaces verts peuvent être concernés :

- bords de routes
- voiries
- parcs
- cimetières
- bacs à fleurs et suspensions
- compositions florales
- terrains à vocation sportive

Il ne s'agit pas d'entretenir moins mais d'entretenir différemment !



LES CONSÉQUENCES SUR LE TERRAIN

A effectif constant, la même qualité de désherbage avec pour objectif « ZERO ADVENTICE » est difficilement atteignable, puisque pour obtenir un résultat visuel significativement identique à celui obtenu avec les pesticides, il serait nécessaire de multiplier par 5 (voire même davantage selon les milieux), le nombre d'actions de désherbage alternatif (mécanique, thermique ou manuel) !

FORCE EST DE CONSTATER AUJOURD'HUI L'AUGMENTATION DE LA PRÉSENCE D'HERBES FOLLES SUR NOS TROTTOIRS !

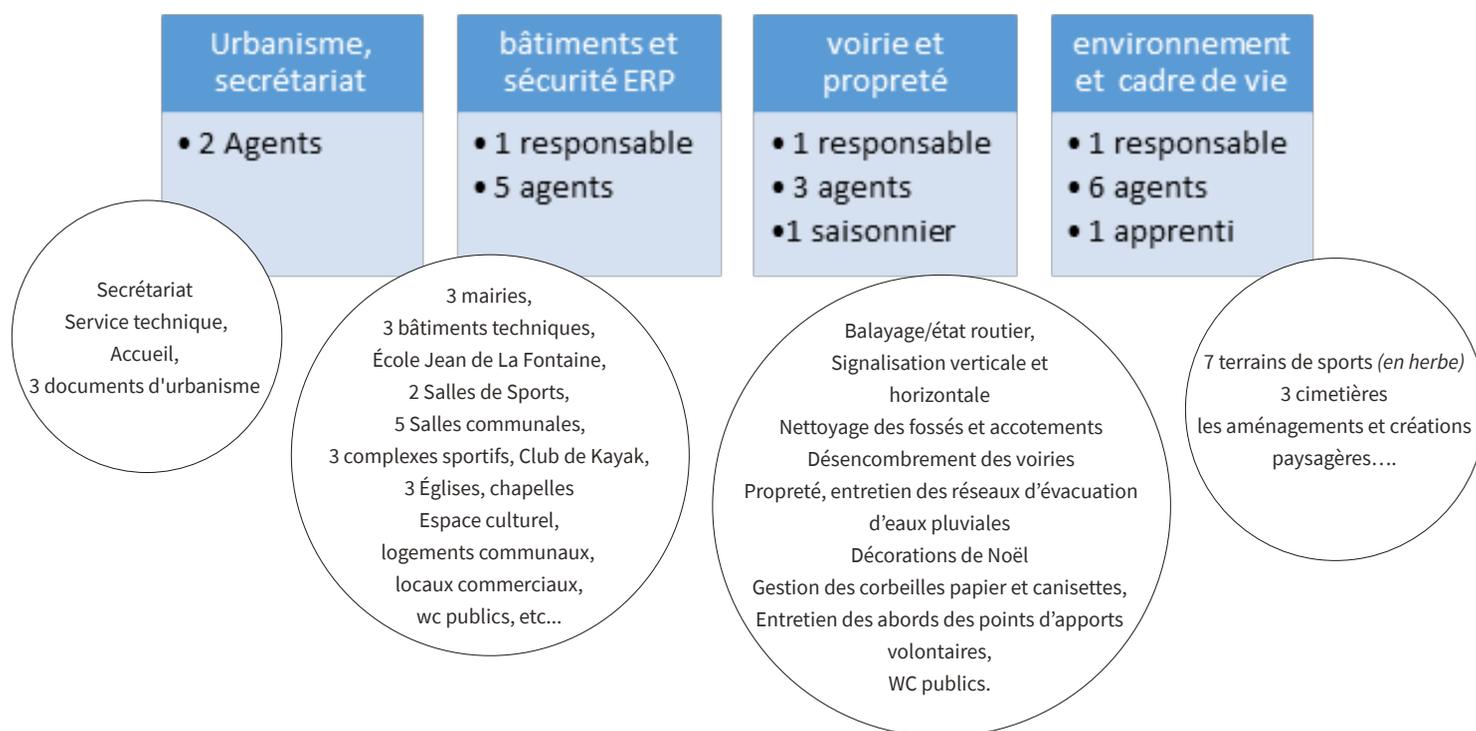
Malgré tout, ces nouveaux enjeux sont aujourd'hui une opportunité pour repenser les méthodes de travail des jardiniers, tout en préservant la planète pour nos enfants !

CAMPAGNE DE SEMIS PIED DE MURS

Les agents aux services du territoire

La composition des services techniques

Directeur des services techniques



Les fêtes et cérémonies avec le transport des matériels, des barrières pour les services de la ville ou pour les associations lors de manifestations ou animations, la mise à disposition de matériel (*particuliers et associations*), la préparation des salles,

Le patrimoine communal

Le patrimoine vert de La Gacilly représente au total **35 hectares** dont 17 hectares demandent un entretien hebdomadaire* (*parcs, jardins, aires de jeux, écoles et lotissements*) auxquels il faut rajouter les parterres, ponts, jardinières et le fleurissement tout au long de l'année.

Des milliers de plantes garnissent ainsi les ronds points et les parterres de la ville.

En été, 8 000 plantes annuelles viennent fleurir notre belle cité.

* ce qui représente environ + **de 11 000 heures** de travail annuel



Chaque service participe au bon fonctionnement du domaine public, à améliorer le cadre de vie des habitants et à mettre en place la politique communale.

Les principales attributions du service environnement et cadre de vie consistent en l'étude, la conception, la réalisation et l'entretien de l'ensemble des espaces verts municipaux.

Le service voirie et propreté participe aussi à la démarche d'embellissement du territoire. Ainsi 7 agents aux espaces verts accompagnés de 4 agents à la voirie et propreté sont engagés dans la démarche de gestion différenciée de la commune.

L'engagement communal dans la démarche 0 phyto et l'adhésion au label des villes et villages fleuris, obligent les agents à utiliser des méthodes alternatives. Ils doivent aussi gérer les incivilités, déchets jetés en dehors des poubelles, mobilier urbain détérioré.

Services techniques et urbanisme communaux de La Gacilly
Allée des primevères - 56200 La Gacilly
Tél. 02.99.70.51.90

Le label Villes et villages fleuris

Les critères d'évaluation

Le Label récompense l'engagement des communes en faveur de l'amélioration de la qualité de vie et la stratégie globale d'attractivité mise en place à travers le fleurissement, le paysage et le végétal.

Les critères évaluent :

- La démarche globale de valorisation communale par le végétal et le fleurissement.
- Les actions d'animation et de promotion de cette démarche auprès de la population, des touristes et des acteurs pouvant être concernés.
- La présentation du patrimoine végétal et du fleurissement.
- Les modes de gestion mis en place pour entretenir ce patrimoine en respectant les ressources naturelles et la biodiversité.
- Les actions complémentaires mises en oeuvre pour favoriser la qualité des espaces publics (mobilier, voirie, façades, enseignes, propreté...).
- La cohérence des aménagements paysagers et de leur gestion selon les différents lieux de la commune.



Valoriser

LE CADRE DE VIE

La gestion différenciée sur la commune

La démarche

En 2015, la technicienne du Grand Bassin de l'Oust a réalisé un inventaire des espaces verts communaux de la commune historique de La Gacilly avec le responsable du service.

C'est l'étape préalable à toute démarche de réflexion. Il s'agit dans un premier temps d'identifier tous les secteurs d'intervention des agents sur la commune (cette partie n'est pas à négliger car le secteur d'intervention représente l'échelle de travail). Ensuite, au sein de chaque secteur d'intervention, les espaces verts sont localisés et classés selon leur type : les pelouses sont distinguées des allées, elles-mêmes différenciées des massifs fleuris. Cette distinction se fait selon la typologie suivante :

Surfaces enherbées : pelouses, prairies, bords de route, friches...

Massifs fleuris, couvres-sol & jardinières : massif d'annuelles ou de vivaces, couvres-sol de type lierre, pervenche...

Massifs arbustifs : arbustes assemblés dans un parterre, qu'ils soient à port libre ou bien en taille architecturée

Haies : ensemble d'arbres et/ou d'arbustes disposé de façon linéaire. Peuvent être monospécifiques et taillées ou de type bocagère.

Arbres isolés : en port libre ou bien taillés.

Arbres d'alignements : arbres plantés de manière linéaire et régulière souvent le long des routes et des rues.

Boisements : toutes étendues d'arbres non linéaires, aménagées ou naturelles.

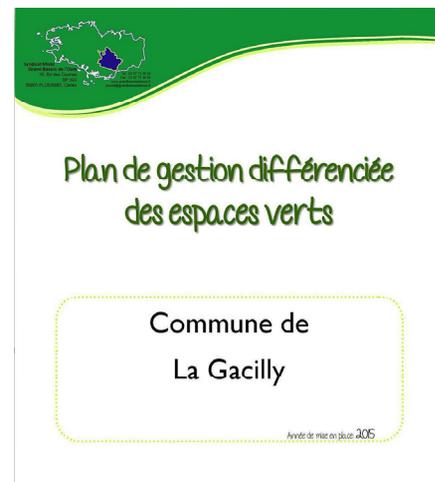
Zones humides : présence plus ou moins visible d'eau. Se référer à l'inventaire communal des zones humides.

Surfaces minérales et allées (surfaces sablées ou stabilisées) : tous les cheminements : routes, rues, sentiers, terrains de boules...

Chaque espace vert est mesuré (linéaire ou surface) afin de pouvoir quantifier les espaces à entretenir.

Métrage des espaces verts sur l'ensemble de la commune :

Surfaces enherbées	2 83 615 m ²
Massifs fleuris, couvres-sol	2 437 m ²
Massifs arbustifs	3 274 m ²
Haies	7 619 m
Arbres isolés	346
Arbres d'alignements	2 463 m
Boisements	1149 324 m ²
Zones humides	52 203 m ²
Surfaces minérales et Allées	34 316 m ²
Jardinières et bacs	194
Accotements Routes	40 407 m



Composition du Plan

Un atlas cartographique des types d'espaces verts communaux, un inventaire des surfaces à entretenir, de l'entretien actuellement en place et des objectifs de gestion, un atlas cartographique des codes d'entretien répartis sur la commune, un cahier des charges permettant l'application de ces codes, une affiche et de panneaux à disposer sur la commune.



L'inventaire des pratiques d'entretien :

Cette étape permet de préciser les modalités d'entretien des espaces verts de la commune. Chaque tâche d'entretien et sa fréquence est notifiée par secteur d'intervention. Le temps alloué par tâche, sur une année, est aussi estimé notamment pour pouvoir cerner les problèmes rencontrés et ainsi faciliter la mise en place de solutions différenciées.

Toutes ces données sont récoltées à l'aide du *tableau ci-contre*.

La définition des objectifs

Des objectifs sont définis par secteur d'intervention. Véritables lignes de conduite pour la mise en place de la gestion différenciée, ils permettront aussi d'expliquer le nouveau mode de gestion auprès des habitants. Ces objectifs peuvent être d'ordre environnemental, culturel, social ou encore économique (augmenter la biodiversité sur la zone, valoriser le patrimoine, améliorer le cadre de vie, réduire les coûts de gestion...).

Les types d'espaces verts

Espace impeccable

L'aspect doit être le plus soigné possible.

Prescriptions d'entretien : pelouses de stades arrosées, tonte hélicoïdale ou rotative 30 à 40 fois par an, avec évacuation, découpe de gazon, finition rotofil.

Utilisation de paillages biodégradables dans les massifs arbustifs, vivaces et massifs fleuris.

Exemples : place d'église, de mairie, parc et square de centre ville.



Espaces sportifs & cimetières

Entretien élevé.

Désherbage sélectif localisé manuel ou mécanique. Arrosages/Fertilisation organique



La Gacilly

Votre cimetière change d'image

La commune de La Gacilly s'engage à **entretenir le cimetière de façon plus respectueuse**, grâce à des techniques n'utilisant plus de dés herbant. Cette volonté est confortée par la **réglementation de plus en plus restrictive**, tant pour les collectivités que pour les particuliers, en effet l'adoption de la loi «Labbé» révolutionne la gestion des espaces publics (espaces verts, stade, voiries...) tout comme les cimetières.

C'est pourquoi, votre cimetière change d'image.

- **L'engazonnement** permet de redonner un aspect verdoyant et paysager au cimetière
- **Les herbes spontanées** sont le signe d'un sol sain et d'une gestion respectueuse de l'environnement. Le développement de ces herbes est maîtrisé par un entretien adapté.

L'entretien des tombes reste de la responsabilité des familles

Espace rustique

Ils sont conçus de manière naturelle ou libre, la flore spontanée est laissée en place mais elle est cadrée par quelques interventions de l'équipe d'entretien. Elle peut aussi être associée à des espaces plantés ou semés.

Ces espaces sont d'une taille importante et ils sont essentiels à la trame verte et bleue. (*Corridors pour la faune*).

Prescriptions d'entretien : pelouse sans arrosage, tonte rotative ou à fléau avec évacuation 2 à 5 fois par an ou mulching, sans finition rotofil ni découpe.

Exemples : liaison douce, bassin d'orage, coulée verte, zone d'activités, salle polyvalente...

POURQUOI PAS DANS VOTRE JARDIN ?

Demandez conseil à votre commune !

"Je fais bouger ma commune.
Ma commune pratique une gestion différenciée de ses espaces verts afin que chacun y trouve son bonheur.

Pour jouer et se prélasser,
pour découvrir les plantes et les animaux,
pour le plaisir des yeux,
pour notre santé !"



Espace naturel

Pas d'entretien ou entretien limité à des questions de sécurité.

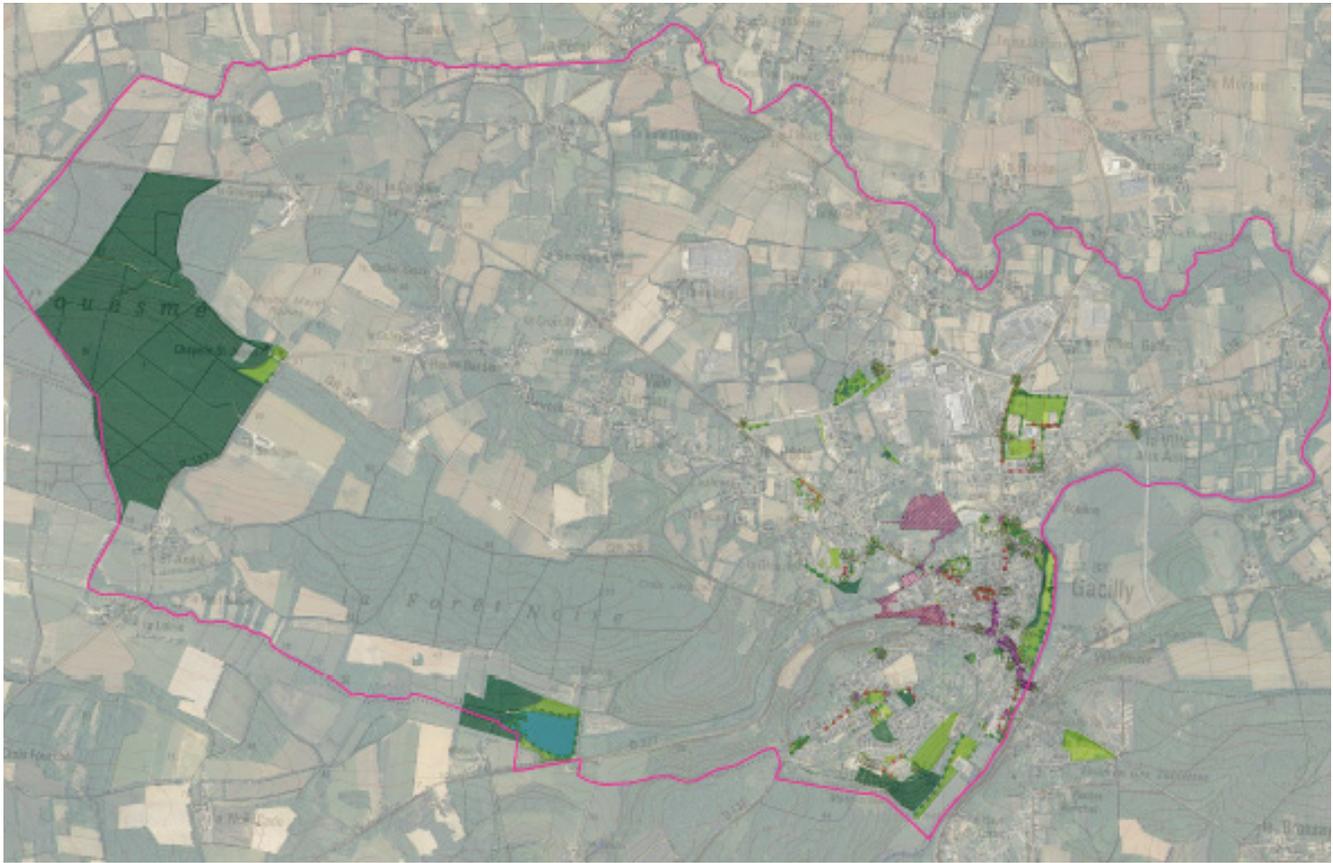
Le jardinier accompagne la nature. Il laisse se développer la flore spontanée. Ces vastes espaces sont les réservoirs de biodiversité de la trame verte et bleue (insectes et amphibiens), ils sont laissés à leur état naturel et font l'objet d'un entretien sommaire (*enlèvement de papiers, décharges...*).

Prescriptions d'entretien si besoin : prairie fauchée 1 à 2 fois par an avec évacuation, sans finition, intervenir sans dénaturer avec contrôle des plantes invasives.

Exemples : bord de rivière, zone humide, bois, sentier de randonnée..



Cartographie



Exemples de plan avec les zonages



la mairie de La Gacilly a souhaité développer son réseau de liaisons douces. L'objectif est d'interconnecter les différents sites de la ville, en créant un maillage cohérent du territoire.

Une liaison douce est un axe de circulation destiné aux modes doux, encore appelés modes « actifs », modes de déplacements non motorisés (marche, vélo, rollers, trottinette...)



Chemin Artémisia - rue de La Liberté



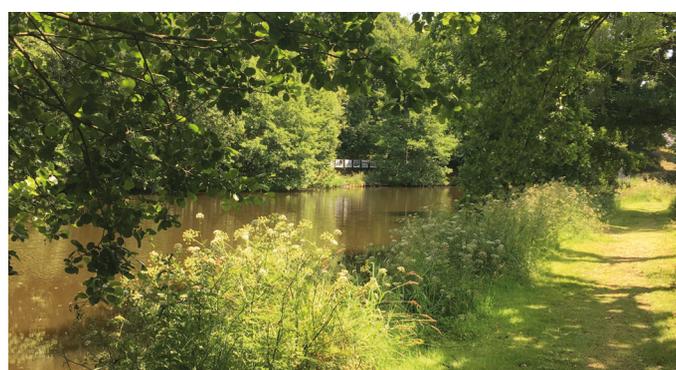
Pourquoi développer les liaisons douces en ville ?

- Pour espaces confortables et sécurisés pour tous les usagers
- Pour proposer une alternative à la voiture
- Pour désenclaver et redynamiser certains quartiers ou centre-ville
- Pour créer des connexions vers d'autres itinéraires existants
- Pour décongestionner le centre-ville, faciliter l'accès aux pôles de services
- Pour (re)valoriser des espaces publics en les replaçant au cœur des projets d'aménagement.

Favoriser les liaisons douces



Liaison piétonne reliant les rue du Menhir et la rue St Vincent



Etang La Chapelle Gaceline



Liaison douce avec Casino



Sentier - La Gacilly - Glénac

Une première réussie, 26 dossiers déposés



63 missions réalisées



Dans le cadre de l'opération argent de poche mené cet été à La Gacilly, la mairie a reçu **26 dossiers de jeunes de 16 à 17 ans** (Glénac-6 / La Gacilly-10 / La Chapelle Gaceline-10).

Sur ces 26 dossiers enregistrés, seuls 2 jeunes n'ont pas répondu positivement aux propositions qui leur ont été faites. 24 jeunes ont ainsi effectué **63 missions d'une demi-journée**, rémunéré **15€ par mission** :

37 missions pour les espaces verts / bâtiments communaux (coût 555 €) et 26 missions à l'école (coût 390 €), soit un total de 945 € sur une enveloppe de 1000 € qui avait été allouée.

Diverses tâches ont été effectuées par ces jeunes :

Entretien du mobilier extérieur (Mortier, Roquennerie, La Fabrique ...), nettoyage des aires de jeux, grand ménage au gymnase, nettoyage, désherbage et rangement à l'école Jean De La Fontaine ...).

Ces missions n'auraient pas pu être menées sans l'encadrement d'élus bénévoles (7), et à l'école des agents communaux (4) et la Directrice.

Les encadrants étaient très satisfaits du travail des jeunes !

Les objectifs de ce dispositif étaient d'impliquer les jeunes dans la vie de la commune, et cette démarche a connu un réel succès, et mériterait d'être reconduite l'été prochain.



Jean-de-la-Fontaine - Les effectifs stables

150 élèves font leur rentrée

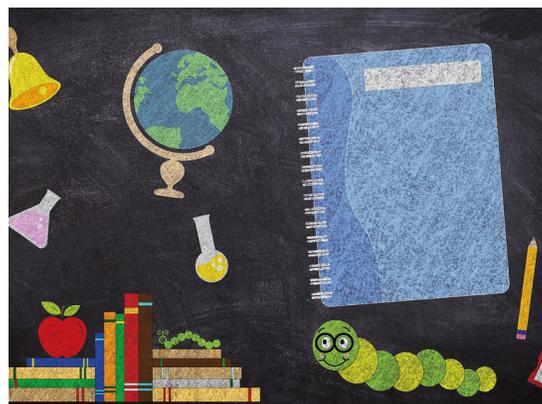
Huit professeurs des écoles, dont trois nouvelles, accueillent les élèves.

L'effectif, stable, est réparti en deux classes maternelles et cinq élémentaires.

L'équipe accueille trois nouveaux professeurs des écoles :

Céline Cocaud qui enseignera en CE1-CE2 et de **Julie Séhédic** en CM2.

Marie Savel assurera les temps de décharge de la directrice et complétera les temps partiels, en CP, CE1, CE2 et CM2.



De nouveaux équipements :

Une nouvelle structure qui comporte un toboggan et du revêtement a été installé dans la cour des maternelles. L'accueil d'écrivains et d'illustrateurs

"Nous valorisons les apprentissages du français et des mathématiques, grâce à des ateliers cuisine et en proposant une correspondance avec des élèves d'autres écoles, ainsi qu'avec une illustratrice jeunesse. Emmanuelle Houssais viendra une journée pour expliquer ses techniques et établira un suivi avec les enfants de grande section, CP, CE1 et CE2. Ils devront réaliser une production à sa manière. Nous accueillerons aussi des écrivains, dont le redonnais, Jérôme Nédellec."

Un travail s'élaborera toutes les semaines durant deux mois, dans le cadre d'un partenariat avec la Drac, l'inspection académique et de l'Oust à Brocéliande communauté. À l'issue de ces interventions, les enfants de CM1/CM2 proposeront une conférence gesticulée ».

Un service civique bienvenu

L'école recherche un jeune de moins de 25 ans pour assurer des missions polyvalentes : l'administratif et le secrétariat d'une part et un travail avec les enfants en ateliers d'autre part. Il ou elle assurera également la gestion de la bibliothèque. (OF Publié le 02/09/2019)

École Jean-de-la-Fontaine, rue Françoise-d'Amboise, 56200 LA GACILLY
www.lafontainelagacilly.toutemonecole.com.
 Tél. 02 99 08 11 96.

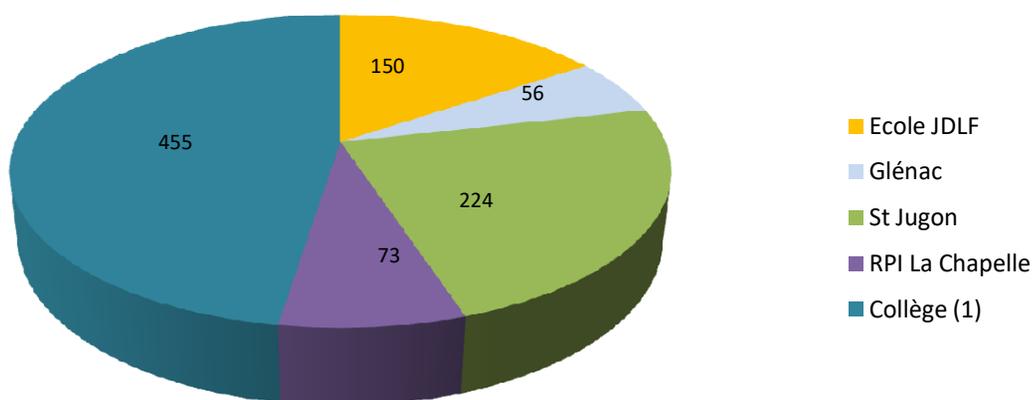


L'équipe de 8 professeurs des écoles et des Agents territoriaux des écoles maternelles

Effectifs 2019-2020

Elèves scolarisés à La Gacilly - 2019/2020

Ecoles	Maternelles	Elémentaires	Collège	Total	Dont domiciliés à La Gacilly
Ecole JDLF	54	96		150	97
Glénac	24	32		56	56
St Jugon	71	153		224	160
RPI La Chapelle	35	38		73	44
Collège (1)			455	455	156
	184	319	455	958	513



Ecole St Jugon



Collège Ste Anne



Ste Thérèse Glénac



Dessins école Ste Thérèse Glénac

Participation financière de la commune aux écoles primaires

Pour l'année scolaire 2018-2019, le coût de fonctionnement par élève est :

- 1 495,08 Euros pour un enfant de maternelle
- 477,51 Euros pour un élève de primaire

La commune a réalisé des travaux de maintenance, d'entretien, de rénovation et d'aménagements dans et aux accès des écoles.



Espace jeux Jean de La Fontaine

Abaissement des plafonds Jean de La Fontaine

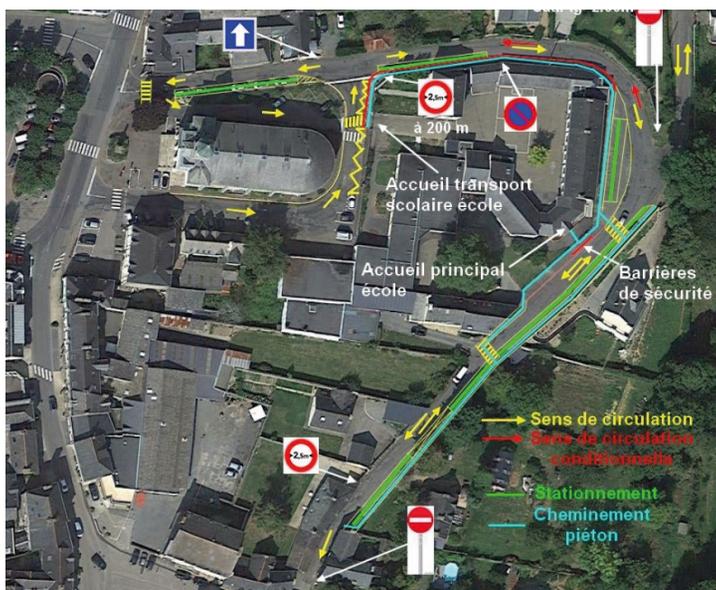
Maternelle La Chapelle Gaceline



Amélioration de la desserte des écoles

Plantations Jean de La Fontaine

Transport en calèche à la cantine La Chapelle Gaceline



CCAS : lutter contre la précarité, l'isolement

Toute l'année, le CCAS œuvre pour permettre à chacun, enfants, familles, personnes âgées, personnes isolées, de vivre dignement.

Mme Le Quellec, adjointe aux affaires sociales reçoit à la mairie.

La mairie accueille une fois par mois la distribution des bénévoles de la banque alimentaire. Avec l'aide des communes de Carentoir, Cournon, St Martin sur Oust et Tréal, les denrées sont chargées à Vannes et déposées au sous-sol de la mairie pour être ensuite distribuées.

Le CCAS organise le repas annuel des personnes âgées de plus de 70 ans. Cette année il a été fort apprécié, grâce à tous les participants, le restaurateur (*les 3 p'tits cochons*) "l'animateur bénévole" Jean-Yvon Castel, l'accordéoniste Gérard Caret, Nicole et Jean-Pierre (la compagnie ADIXIT) et Nicolas le photographe. Vous pouvez d'ailleurs retrouver ses photos chez Sylvie Hurltel, 5 place du Gal De Gaulle.



Mr Poyac et Mme - Doyens de l'assemblée
avec les membres du conseil municipal et CCAS

Dans le cadre de la semaine bleue, le service social a également organisé une **PREMIÈRE SÉANCE CINÉMA** avec le concours de Frédéric et Didier d'Artémisia.

A l'issue de celle-ci, **un goûter a été offert** et servi avec l'aide du club de La Gacilly.

D'autres séances gratuites seront diffusées tous les mois pendant l'hiver jusqu'en mars 2020.

(cf page ci-contre).



"Le potager de mon grand-père" - Semaine bleue

Collecte de la banque alimentaire

Les bénévoles de l'association de la banque alimentaire des communes de Carentoir, Cournon, La Gacilly, St Martin-sur-Oust et Tréal ont assuré des permanences **VENDREDI 29 et SAMEDI 30 NOVEMBRE 2019** dans les magasins Super U, Casino, Lidl, L'épicerie et Vival de ces communes.

Les produits récoltés, seront distribués tous les mois afin de soutenir les familles en difficulté, de nos communes.

MERCI DE VOTRE GÉNÉROSITÉ **2 081** KG RÉCOLTÉS !

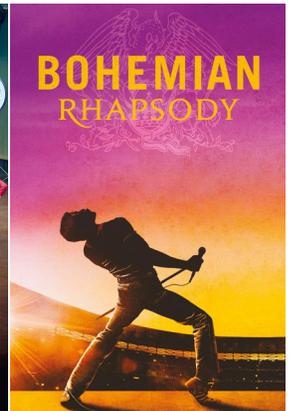
Cinéma gratuit pendant l'hiver

Prochaines dates proposées à Artémisia en 2020

Mercredi 22 Janvier à 14h30
The greatest showman

Mercredi 19 Février à 14h30
Tous en scène

Vendredi 27 Mars à 20h30
Bohemian Rhapsody



Recherche Bénévoles



Goûter après la projection - la semaine bleue

La VMEH (*Visites des Malades dans les Etablissements Hospitaliers*) est une association **humanitaire de proximité**, reconnue d'utilité publique, apolitique et non confessionnelle, régie par la loi 1901 et ayant reçu l'agrément du ministère en 2011 pour représenter les Usagers du Système de Santé.

Elle compte environ **120 bénévoles** dans le Morbihan : Lorient et les alentours, Vannes et les alentours, Auray, Pluvigner et Ploërmel. (*Son siège est situé au GHBS de Lorient*) et environ **6500 bénévoles** en France.

Sa mission essentielle est d'apporter, par des visites régulières **une présence amicale et chaleureuse** auprès des personnes âgées ou hospitalisées

Depuis une vingtaine d'années une dizaine de bénévoles sous la houlette de madame **Françoise Auray**, ont visité les résidents des différentes maisons de retraite de La Gacilly et ont participé aux animations proposées ; crêpes, châtaignes, goûters ... Ceci grâce à la **subvention offerte par la municipalité**.

Depuis le début de l'année 2019, par manque de bénévoles, nous ne sommes plus présentes dans l'Ehpad de La Gacilly.

En nous rejoignant (*2 ou 3 h, un après-midi par semaine*) auprès des personnes âgées, vous atténuez l'isolement et l'ennui de certaines d'entre elles.

Une présence, une écoute, un lien d'humanité, voilà ce que vous propose la VMEH.

Pour tout renseignement, merci d'appeler le 06 72 07 20 90 - Marlène Thébault (Présidente de la VMEH Morbihan)

Retrouvez-nous sur internet : **VMEH NATIONALE**



Forum des associations - sept 2019- La Gacilly



Repas de gala dans un Ehpad

Le site Artémisia

Mettez vos événements en lumière !

Artémisia, c'est aussi un centre de congrès et de séminaire pour organiser vos événements professionnels, associatifs, culturels ou privés, tout en offrant à vos invités une parenthèse de sérénité.

INFOS PRATIQUES

Tarifs réduits

- moins de 25 ans
- plus de 65 ans
- demandeurs d'emploi
- comités d'entreprises
- étudiants

Sur justificatif.

Réservations

Il est vivement conseillé de réserver vos places à l'avance :

- auprès de l'accueil de la mairie de La Gacilly
- par téléphone au 02 99 08 10 18
- par mail artemisia@lagacilly.fr

Billets

Vous pouvez réserver et régler vos billets en ligne via le site :

www.artemisia-lagacilly.fr ou www.la-gacilly.fr

Nous aurons le plaisir de vous accompagner pour réserver sur la plateforme en ligne.

Il est également possible de réserver directement à **Artémisia** ou à **la mairie de La Gacilly**.

Paiement par carte bancaire ou chèque.

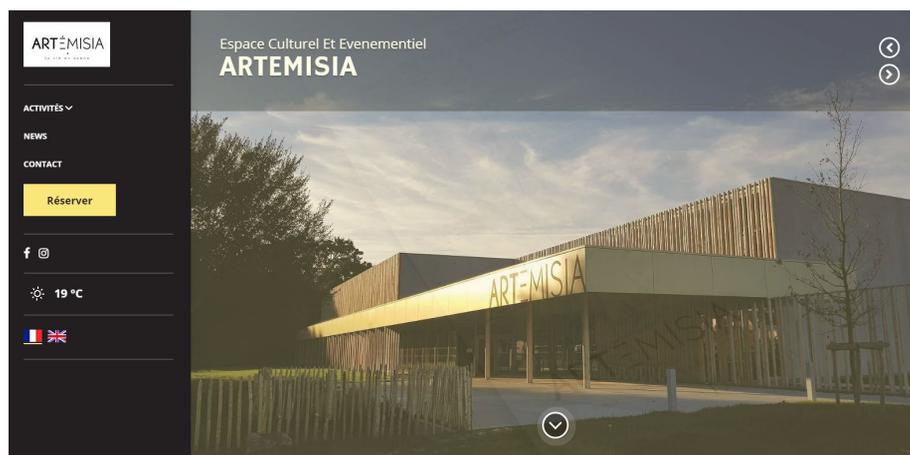
Soirs de spectacle

Les portes ouvrent 30 min. avant le début du spectacle. Il est possible d'acheter des billets sans réservation dans la limite des places disponibles. Les retardataires peuvent se voir refuser l'accès.

Les salles sont accessibles aux personnes à mobilité réduite (merci de le signaler lors des réservations).

Photos, flash, vidéos, téléphones, cigarettes, vapoteuses, boissons et sandwichs sont rigoureusement interdits dans les salles.

Les billets ne sont ni remboursés, ni échangés (sauf en cas d'annulation du spectacle).



Pour organiser vos événements

ARTÉMISIA

5, avenue des Archers - BP4 - 56204 La Gacilly

Tél. 02 23 10 86 85 / 06 74 58 53 00

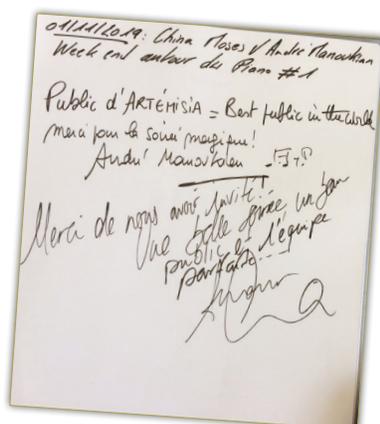
artemisia-lagacilly.fr

On fait le bilan !

121 ÉVÈNEMENTS - Concerts et évènements musicaux, spectacles théâtre et danse, évènements divers.

33 500 PERSONNES

UN PUBLIC CONQUIS !



Extrait du livre d'Or

DES ARTISTES RAVIS...

PROCHAINEMENT en partenariat avec



Dimanche 26 janvier 2020

KLEW (Spectacle musical bilingue en breton, langue des signes française (LSF)... et français)

+

TRIO EBREL • LE BUHÉ • VASSALO (Les trois grandes voix féminines de Bretagne abordent dans ce spectacle Patroed les chansons d'hommes pour inverser un peu les traditions)

En partenariat avec le festival **ZEF ET MER** (GUER), les équipes d'Artémisia, vous propose une soirée autour de la **musique traditionnelle bretonne contemporaine**. Au-delà de l'identité même et du projet du festival, c'est l'idée de réunir un plateau artistique **uniquement féminin**.



Elections municipales 2020

15 mars 1er tour et 22 mars 2020 2^{ème} tour

VÉRIFIEZ VOTRE SITUATION ÉLECTORALE
AINSI QUE VOTRE BUREAU DE VOTE À TOUT
MOMENT SUR LE SITE SERVICE-PUBLIC.FR



**INSCRIVEZ-VOUS
SUR LES LISTES
ÉLECTORALES**

**POUR VOTER, IL EST INDISPENSABLE D'ÊTRE INSCRIT
SUR LES LISTES ÉLECTORALES**
INSCRIVEZ-VOUS JUSQU'AU 7 FÉVRIER 2020
(IL FAUDRA PRÉVOIR UN JUSTIFICATIF D'IDENTITÉ ET UN JUSTIFICATIF DE DOMICILE)

- EN MAIRIE
- PAR INTERNET SUR SERVICE-PUBLIC.FR
- PAR COURRIER (FORMULAIRE CERFA N°12669*02 À TÉLÉCHARGER SUR SERVICE-PUBLIC.FR)

**ÉLECTIONS MUNICIPALES
15 ET 22 MARS 2020**

POUR POUVOIR VOTER, IL FAUT ÊTRE INSCRIT SUR LES LISTES ÉLECTORALES

L'inscription est **automatique pour les jeunes de 18 ans** (sous certaines conditions), ainsi que pour les personnes obtenant la nationalité en 2019.

En dehors de ces situations, il est nécessaire de demander à être inscrit sur les listes électorales (liste électorale d'une mairie ou liste électorale consulaire) **pour pouvoir voter.**

Contactez la mairie
Tél. 02.99.08.10.18

114

Le numéro d'urgence pour
les sourds et malentendants

URGENCE
114



**Numéro d'urgence
pour les personnes
avec des difficultés
à entendre ou à parler**

EFS
ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG
De donner aux patients

**JE DONNE MON SANG,
JE SAUVE DES VIES!**

COLLECTES 2019-2020 *

De 15h à 19h
Mercredi 3 décembre 2019
Lundi 10 février 2020
Mardi 28 avril 2020
Lundi 29 juin 2020
Mardi 1er septembre 2020
Mercredi 4 novembre 2020

ARTEMISIA
5 AVENUE DES ARCHERS
LA GACILLY

* Sous réserve de changement de dates par l'EFS du Morbihan

DON DU SANG

Les maisons du service public

QU'EST-CE QU'UNE MAISON DE SERVICES AU PUBLIC (MSAP) ?



Une MSAP, c'est :

- Un service public de qualité présent sur l'ensemble du territoire,
- Un accès facile et un accompagnement aux démarches administratives numériques grâce notamment au matériel informatique mis à disposition.
- Un lieu ressource qui simplifie le quotidien des habitants du territoire en réunissant dans un même espace les informations sur les partenaires nationaux et locaux de l'emploi et la formation, les aides et les prestations sociales, l'accès au droit pour la famille, le logement, la santé, la retraite ou encore l'énergie.

MSAP : Renseignements et prise de rendez-vous :
Tél : 06 02 50 81 17 - msap@oust-broceliande.bzh

**Tous les 15 jours - semaines impaires -
le mardi de 14h à 18h Médiathèque de La Gacilly**

Rénovation énergétique et service habitat- énergie :

Pour toute demande relevant de la rénovation de l'habitat ou du maintien à domicile, le service habitat et énergie vous conseille, vous accompagne et vous oriente en toute neutralité.

Le service habitat-énergie vous propose :

- Des permanences téléphoniques pour répondre à vos questions
- Des visite-conseil à domicile pour mûrir vos projets
- Un accompagnement gratuit et sûr pour le montage de dossiers de demande de subventions par l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat assuré par un opérateur spécialisé financé par OBC.

Démarchage téléphonique

De l'Oust à Brocéliande communauté, le département, les services de l'Etat ainsi que les communes rappellent qu'ils ne pratiquent aucun démarchage téléphonique concernant l'isolation, le bilan carbone ou toute installation de panneaux solaires. Elles ne pratiquent simplement aucun démarchage et ne mandatent aucune entreprise pour le faire. Il n'y a par ailleurs, aucune obligation, argument régulièrement mis en avant par les entreprises.

Suite au grand nombre de malfaçons et de démarchages « agressifs », le service habitat et énergie vous conseille de ne pas donner suite aux appels afin de stopper la vague de démarchage qui sévit depuis plus de 6 mois sur tout notre territoire.

Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) poursuit l'opération subventionnée de réhabilitation des assainissements non collectifs à risques. Elle permet aux usagers volontaires d'obtenir 30 % de subvention sur le montant des travaux de mise en conformité, avec un montant subventionnable maximum de 8500 € TTC.

Les conditions d'éligibilité :

- être propriétaire de son logement au plus tard au 1er janvier 2011
- le dispositif d'assainissement doit être classé à risque sanitaire lors du dernier contrôle.

L'étude nécessaire à la conception du nouvel assainissement sera réalisée par de l'Oust à Brocéliande Communauté.

Le propriétaire devra ensuite demander deux devis auprès d'installateurs de son choix. Le SPANC réalisera la demande de subventions auprès de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne avant le début des travaux.

Le versement des subventions s'effectuera après la réalisation des travaux, sur présentation de la facture acquittée.



Vous souhaitez bénéficier de ces aides ou obtenir plus d'informations, ?

Contactez dès maintenant le SPANC
Tél. **02 99 08 06 04**
Mail : spanc@oust-broceliande.bzh

Appel à partenariat avec les entreprises de la rénovation énergétique et de l'adaptation des logements

De l'Oust à Brocéliande communauté propose aux artisans RGE du territoire spécialisés dans l'isolation, le chauffage, la ventilation ou tout autres travaux d'adaptation de logements, de **devenir partenaires de la communauté de communes afin de créer un partenariat local de confiance et d'apparaître sur les listes des artisans locaux transmises aux ménages demandeurs.**

Pour tout renseignement, contactez le service habitat
Tél. **02 30 07 10 34**
Mail : renovation.habitat@oust-broceliande.bzh

2020

Janvier

Samedi 4 Janvier 2020 (16h)
LE FABULEUX VOYAGE DE LITCHOU
Les Amis du théâtre équestre
de Bretagne
LA CHAPELLE GACELINE

Vendredi 10 Janvier 2020
VOEUX DU MAIRE
Artémisia - 19h
LA GACILLY

Samedi 25 Janvier 2020
GALETTE DES ROIS - St Léon
LA GACILLY-GLENAC
AG - UNC Glénac
GLENAC

Vendredi 31 Janvier 2020
AG - Comité des Fêtes
LA GACILLY

Février

Samedi 1er Février 2020
AG - Association Patrimoine
LA GACILLY

Mars

Samedis 7 et 21 mars 2020
THEATRE Le passage à l'acte
GLENAC

Vendredi 27 mars 2020
CONCOURS DE BELOTE
GLENAC

www.la-gacilly.fr





2020

Avril

Vendredi 3 avril 2020
AG - Gym et Bien-être
LA GACILLY

Samedi 4 avril 2020
CONCOURS DE PALETS
La Moraie
LA CHAPELLE GACELINE

Dimanche 5 avril 2020
MOTO-CROSS
LA GACILLY-GLENAC

Dimanche 19 avril 2020
COURSES CYCLISTES
LA CHAPELLE GACELINE

Samedi 25 avril 2020
CONCOURS DE PALETS - UNC
GLENAC

Dimanche 26 avril 2020
LA GACILIENNE -
Comité des fêtes
LA GACILLY

Mai

Vendredi 29 mai 2020
INAUGURATION FESTIVAL PHOTO
LA GACILLY

Samedi 30 mai 2020
VIDE GRENIER
Les Amis de La Moraie
LA CHAPELLE GACELINE

Samedi 30 et Dimanche 31 mai 2020
FESTIVAL EN BAS DE CHEZ VOUS
Artère -
LA GACILLY

Mai suite

Dimanche 31 mai 2020
VIDE GRENIER- Ecole Ste Thérèse
GLENAC

PARDON ST JUGON
LA GACILLY

Juin

Samedi 6 juin 2020
TRAIL - ST Léon
GLENAC

Dimanche 7 juin 2020
FETE DES FLEURS
LA GACILLY

Samedi 13 juin 2020
KERMESSE ECOLE
LA CHAPELLE GACELINE

Dimanche 28 juin 2020
ELAN GACILIEN - US Cyclisme
LA GACILLY

LA GACELINETTE - Rando club de l'Aff
LA CHAPELLE GACELINE

KERMESSE Ecole Ste Thérèse
GLENAC

Directeur de publication

Jacques ROCHER, Maire

Président de la commission

Jean-Marc DUGUEN, Adjoint communication

Comité de rédaction

Youenn Combot / Marie Flageul / Fabrice Genouël / Nadine Marquet
Marie-Noëlle Martin / Philippe Noget / Fabienne Priou

Rédaction, maquette et publication

Catherine SOULAIN, Chargée de communication

Distribution

Élus

Tirage : 2 300 exemplaires
Imprimerie : Nuances Redon

Tél. Mairie : 02 99 08 10 18 - communication@lagacilly.fr

©Alain Epaillard

La Gacilly
GLÉNAC, LA GACILLY, LA CHAPELLE GACÉLINE